

	Direction Qualité Promocash	AL2 119 2021 AL4 119 2021
	Procédure Retraits et rappels	30/04/2021
Page 1 sur 3	Gorgonzola à destination des clients professionnels	Version :1

Bonjour,

A la demande de la société « *CODIPAL* », votre magasin Promocash procède aujourd'hui au retrait/rappel de la vente de 4 références de Gorgonzola deux à marque "En cuisine" et deux à marque ""Casa Azzura" , suite à la mise en évidence de la présence de *Listeria monocytogenes*.

Les produits concernés ont été vendus par Promocash entre le **1er mars 2021 et le 29 avril 2021** et portent les caractéristiques suivantes :

EAN 3184830066027

EAN 3184830065990

IFLS 841381

IFLS 841376

GORGONZOLA AOP 1/8 MEULE EC

GORGONZOLA AOP PIZZ.1/8M EC

Agrément : IT 01 698 CE

Agrément : IT 01 698 CE



EAN 3760056260137

EAN 3760056260144

Agrément : IT 01 698 CE

Agrément : IT 01 698 CE

GORGONZOLA DOUX 1/8 CASA AZ

GORGONZOLA SP.PIZZA 1/8 48%



Dans le cadre des obligations légales en terme de rappel de produits, nous vous demandons de bien vouloir réaliser les actions suivantes sans délai

1- Vérifier si vous avez les produits ci-dessus en stock :

- Contrôler votre stock Chambre froide positive, vos en-cours et, le cas échéant votre chambre froide négative
- Si vous possédez encore les produits concernés, nous vous demandons de les détruire immédiatement et de remplir le bon de destruction ci-joint page 3 (ce document devra être conservé et pourra vous être demandé par votre DDPP).

2- Identifier les plats qui contiennent du gorgonzola et compléter le tableau dans le document “Avis important - Information consommateurs” joint sur le lien “AVIS IMPORTANT Information consommateurs gorgonzola 30042021.doc”

3- Indiquer dans le document “Avis important - Information consommateurs” joint sur le lien “AVIS IMPORTANT Information consommateurs gorgonzola 30042021.doc” la date à laquelle vous avez pour la première fois utilisé le produit concerné par le rappel ainsi que la date à laquelle vous l’avez utilisé pour la dernière fois dans le premier paragraphe.

4- Afficher le document complété sur votre vitrine / zone de retrait client / site internet

5- Prévenir les consommateurs concernés si vous disposez de leur coordonnées (cas de livraisons ...)

6- Si l’un de vos clients s’avérait inquiet pour sa santé ou avait des questions complémentaires nous vous proposons de recueillir ses coordonnées et de nous les transférer à l’adresse suivante : qualite_mag@carrefour.com

Nombre de personnes :

Nom Prénom de la personne :

Âge des personnes ayant consommé la recette :

Tel :

Mail :

Date de consommation :

Plat vendu au client :

détail de la question / réclamation :

Le client souhaite-t-il être contacté par un médecin?

Nous pourrons mettre votre client en relation avec nos médecins conseils.

En cas de demande spécifique, vous pourrez nous joindre au 0 805 900 024 à partir de lundi 3 mai 9H (Service & appel gratuits)

BORDEREAU DE DESTRUCTION

A compléter et conserver en cas de contrôle DDPP

*Professionnel : (inscrire le nom)

*Tél :

Je soussigné Mme/Mr..... *(indiquer le nom et prénom)**,
..... *(indiquer la fonction)**: Atteste sur l'honneur avoir procédé à la destruction
des produits listés ci-dessous, le *(indiquer la date)**.

DESIGNATION	Date de livraison	Poids

*Nom et prénom du responsable et signature: